

Votants : 70

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 juin 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 20 juin 2022

GESTION DES DÉCHETS - COOPÉRATION ENTRE LA CAN ET LE SYNDICAT MIXTE À LA CARTE DU HAUT VAL DE SÈVRE ET SUD GÂTINE - AVENANT N°2

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sophie BOUTRIT, Yamina BOUDAHMANI à Gérard LEFEVRE, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Noélie FERREIRA à Mélina TACHE, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Séverine VACHON à Philippe MAUFFREY, Florence Villes à Yvonne VACKER, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Claude BOISSON, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Corinne RIVET BONNEAU.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 20 JUIN 2022

GESTION DES DÉCHETS - COOPÉRATION ENTRE LA CAN ET LE SYNDICAT MIXTE À LA CARTE DU HAUT VAL DE SÈVRE ET SUD GÂTINE - AVENANT N°2

Monsieur **Dominique SIX**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Une convention avec le Syndicat Mixte à la Carte du Haut-Val de Sèvre et Sud-Gâtine (SMC) SMC signée le 21 mars 2018 (*accusé de réception en Préfecture 079-200041317-20180312-C36-03-2018-2-CC*), permet aux usagers résidant sur le territoire communautaire de se rendre sur la déchèterie de La Crèche, gérée par le SMC, avec pour objectifs de limiter l'encombrement sur les autres sites et d'offrir aux usagers une solution de proximité pendant la durée des travaux de la déchèterie de Niort Souché.

Cette déchèterie est accessible via une carte d'accès qui est distribuée par le SMC aux usagers qui en font la demande accompagnée d'un justificatif de domicile auprès du service déchets de la CAN.

Le SMC facture au nombre de passages et au nombre de créations de cartes.

Le montant de cette coopération pour la CAN est estimé à 10 000€ pour un an. Les tarifs appliqués, par avenant n°1 à la convention, depuis le 1^{er} juin 2020, sont basés sur les coûts réels supportés par le syndicat à savoir :

- Le tarif au passage est de **3,59€ HT**,
- Le tarif de création/expédition de carte à **3,45 €HT**.

Compte tenu des augmentations depuis 2 ans, le SMC souhaite, par la validation d'un avenant n°2, faire évoluer les tarifs à compter **du 1^{er} juillet 2022**, comme indiqué ci-dessous :

- Le tarif au passage **4,03 € HT**,
- Le tarif création/expédition de carte à **3,61 € HT**.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'avenant n°2 à la convention,

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cet avenant ainsi que les documents s'y afférant nécessaires à son exécution.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 70

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Dominique SIX

Vice-Président Délégué